#### LE BPJEPS LTP À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...



- Un fort taux d'accès à l'emploi : 82%
- Un important réseau de professionnels mobilisés autour d'une association d'Éducation populaire.
- La Maison des Métiers de la Ville: lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.

#### LE FINANCEMENT

#### **Coût de la formation :**

Coût total: 7546 € + 50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 11 €

#### Coût pour le cursus en modulaire :

50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire: 12 €

**UC 1** (161 heures): 1932 € **UC 2** (161 heures): 1932 € **UC 3** (161 heures): 1932 € **UC 4** (168 heures): 2016 € **Positionnement** (35h): 420€

#### PRISES EN CHARGE POSSIBLES



Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) de transition, au CPF monétisé, au Plan de développement des compétences, aux contrats en alternance, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Plus d'informations sur le

www.moncompte activite.gouv.fr

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Conseil régional Bourgogne Franche-Comté, Pôle Emploi,...)

Nous contacter pour plus d'informations.



#### INFOS PRATIQUES

Horaires de la formation :



- De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Franche-Comté.

# **Trajectoire** formation





#### Maison des Métiers de la Ville



13 avenue Léon Blun 25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33



www.trajectoire-formation.com

Contact: herve.sellier@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :









# Animateur professionnel

Loisirs

**Tous Publics** 

Formation en alternance

#### **BP IEPS**

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Homologué de niveau IV (équivalent Baccalauréat) Spécialité « Animateur »

DU 9 SEPTEMBRE 2019 AU 15 JUIN 2020 À MONTBÉLIARD



# **Animateur** professionnel

## LE MÉTIER

#### L'animateur professionnel:

- conçoit et anime des séances d'animation ;
- utilise des techniques culturelles, éducatives et sociales au service des valeurs de l'éducation populaire;
- organise des séjours, des sorties, des événements, des projets d'animation, qui s'inscrivent dans le projet de la structure;
- peut diriger un Accueil Collectif de Mineurs.

#### Exemples d'emplois occupés par d'anciens stagiaires :

- animateur directeur d'accueil collectif de mineurs;
- animateur public personnes âgées ;
- animateur en temps périscolaire;
- animateur accompagnateur de projets avec des adolescents :
- animateur secteur famille.

#### Ma vie, mon métier :

« Je suis animateur jeunesse dans une MJC. Je conçois des projets d'animation, c'est-à-dire que j'accompagne les jeunes dans la création de projets : mon rôle est de les encadrer, mais surtout de les responsabiliser.

Je pars de leurs envies et on voit comment on peut en faire un projet. J'anime également des activités, musicales (je fais de la guitare), sportives (par exemple du handball) ou des jeux (de plateaux, de stratégies...) »

### LA FORMATION

#### UC1 UC2 **ENCADRER** TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE: **EN OEUVRE UN** PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE : connaissances des différents publics communication conception d'un projet d'animation méthodologie de projet fonctionnement d'une structure UC4 MISSIONS **MOBILISER** LES DÉMARCHES D'ÉDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN OEUVRE DES ACTIVITÉS D'ANIMATION : DIRECTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM): outils et techniques d'animation (technique «jeux») démarches pédagogiques issues de l'Education encadrement d'une équipe • accueil des publics • projet pédagogique populaire séances d'animation

#### Durée totale :

En centre de formation : 98 jours, soit 686 heures (dont 5 jours de positionnement)

En stage pratique : 94 jours, soit 658 heures

Soit un total de 1 344 heures



# ENTRER EN FORMATION

## Pour s'informer sur la formation :

- Jeudi 21 mars 2019 à partir de 16h30
- Lundi 6 mai 2019 à partir de 16h30

## Conditions d'accès à la formation :

Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.

- Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole)
- Ou être titulaire d'un des diplômes suivants :
  - BAPAAT :
  - CQP animateur périscolaire;
  - · BAFA:
  - · BAFD:
  - Bac pro Service de Proximité et Vie Locale ;
  - Bac pro Agricole;
  - Brevet Professionnel du Ministère de l'Agriculture ;
  - BPJEPS.

#### **Inscription:**

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

## Calendrier & modalités d'admission\*:

#### **SÉLECTION INITIALE:**

7 JUIN

Date limite de dépôt de dossier

2019 27 JUIN

2019 28 JUIN Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

#### SÉLECTION COMPLÉMENTAIRE :

19 AOÛT Date limite de dépôt de dossier

29 AOÛT

30 AOÛT

Sélections (étude de cas écrite + entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations)

\*Dates soumises à modification. Se référer au site internet de Trajectoire Formation pour des informations actualisées.